

	CNAS
Adhésion	<p><b>Adhésion pour les actifs</b>  <b>Cotisation annuelle forfaitaire par agent :</b>            201,45 € puis 205 € en 2018</p> <hr/> <p><b>Facturation sur la base de l'effectif présent au 1er janvier</b></p> <p><b>Mouvements de personnel et bénéfice des prestations CNAS :</b>            - <b>Adjonctions en date du 1er janvier</b> = ouverture des droits dès le 1er janvier et <b>facturation annuelle</b>            - <b>Adjonctions en cours d'année</b> (contrat &gt; à 6 mois) = ouverture des droits à la date d'arrivée et <b>pas de facturation</b> (sauf            - <b>Radiations</b> en cours d'année = <b>bénéficiaire jusqu'au 31/12/N</b></p>
Extranet du <b>bénéficiaire</b>	<p><b>Espace personnalisé de suivi via le site Internet <a href="http://www.cnas.fr">www.cnas.fr</a></b>  <b>Accès aux demandes de prestations en ligne</b>  <b>Réservations et achats auprès des partenaires</b></p> <p>Prestations accessibles en ligne (Noël, Rentrée scolaire, Chèques-vacances, Coupons-sport, Chèques lire/disque/ culture/ réservations Go Voyages / Homair / Belambra/ Dordogne vacances/ France vacances/Goelia/ Groupe Lagrange/ Odalys/ véhicules et de matériel de ski, Abonnements, Chèques réductions mono et multi-enseignes, Coffret cadeaux Wonderbox Actobi)</p> <p>Mise en ligne de la totalité des prestations à terme 2017.</p> <hr/> <p>Modification de ses <b>coordonnées</b> et <b>informations personnelles</b>.  <b>Possibilité de donner son accord pour un suivi personnalisé par le correspondant de la collectivité</b>  <b>(Respect de la confidentialité des données personnelles du bénéficiaire)</b></p> <hr/> <p><b>Suivi des prestations versées</b> (détails des versements) et simulation du budget familial</p>
Extranet du <b>correspondant</b>	<p><b>Boîte à outils</b> à disposition du correspondant de la structure adhérente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches techniques sur les prestations</li> <li>- Outils de communication et de promotion</li> <li>- Formulaires, imprimés</li> </ul> <hr/> <p><b>Suivi anonyme</b> de toutes les prestations consommées par les bénéficiaires de la structure adhérente  <b>Possibilité de statistiques en temps réel</b></p> <hr/> <p><b>Suivi nominatif</b> des bénéficiaires ayant donné leur accord</p>

Interventions dans la collectivité	<b>Possibilité d'intervention au sein des structures adhérentes :</b> - <b>Présentation de l'offre aux bénéficiaires</b> - <b>Actions thématiques avec des partenaires</b> : prévention du malendettement et surendettement, préparation des vacances... - <b>Interventions en CTP, assemblées générales...</b>
Accessibilité des services du CNAS	<b>Plateforme d'Accueil et d'information Téléphone / Mails</b> du Lundi au Vendredi de 9h à 17h en continu pour les agents <b>Référents CNAS (ligne directe)</b> dédiés aux correspondants, délégués agents et élus

Prestations : Informations pratiques	<b>Toutes les prestations affichées sont nettes de charges URSSAF</b>
	Délais de <b>traitement de 48 à 72h</b> pour les prestations
	Délais de <b>forclusion de 1 an</b> à partir de la date d'évènement
	Prestations versées de manière <b>annuelle et forfaitaire par agent et par enfant</b>
	<b>Séjours enfants</b> (séjours vacances enfant, classe d'environnement, centre de loisirs, et séjours linguistiques) <b>cumulables entre eux par an</b> (montant variable selon la tranche d'imposition des agents) <b>Prêts cumulables</b> dans la limite des 40% d'endettement
	Multiplication des prestations par 2 pour les <b>couples d'agents territoriaux bénéficiaires</b> du CNAS

Tranches d'imposition	<b>Tranche 1</b> : de 0 à 1000 € <b>Tranche 2</b> : de 1001 à 1800 € <b>Tranche 3</b> : au-delà de 1800 € Tranches correspondant à la ligne 14 de l'avis d'imposition N-1
-----------------------	--

### Prestations pour le Quotidien

NAISSANCE / ADOPTION / RECONNAISSANCE	Montant : <b>220 €</b> par enfant (virement)
NAISSANCE / ADOPTION / RECONNAISSANCE MULTIPLE	Naissance multiple (jumeaux, triplets..) : <b>325 €</b> par enfant (virement)
SOUTIEN A L'EVEIL CULTUREL	Ecole de musique, théâtre, danse, arts plastiques... Montant : <b>30 €</b> par an et par enfant Age : de 5 à 16 ans
GARDE DE JEUNES ENFANTS	Montant : <b>100 € - 120 € - 150 €</b> Par an et par enfant, selon la tranche d'imposition Age maximum : 3 ans dans l'année civile

		<b>NOEL DES ENFANTS</b>	Montant : <b>30 €</b> par an et par enfant (chèque Cadhoc) Age maximum : 10 ans dans l'année civile <b>Possibilité de commander en ligne</b>
		<b>RENTREE SCOLAIRE et APPRENTISSAGE</b> <b>de 11 ans (ou entrée en 6e) jusqu'à 18 ans dans l'année</b> <b>civile</b>	Montant : <b>47 €</b> (chèque Cadhoc) <u>ou</u> <b>38 €</b> (par virement) Par an et par enfant <b>Possibilité de commander en ligne</b>

P R E S T A T I O N S	E N F A N T S	RENTREE SCOLAIRE de 19 ans à 26 ans	Montant : de <b>64 € - 90 € - 220 €</b> (par virement) <b>ou 80 € / 112 €</b> (chèque cadhoc) (y compris apprentissage) Par an et par enfant, selon la tranche d'imposition <b>Possibilité de commander en ligne</b>
		SEJOUR VACANCES ENFANTS	Montant : <b>46 € - 61 € - 80 €</b> Par an et par enfant, selon la tranche d'imposition Age maximum : 18 ans dans l'année civile (ou 25 ans si handicap) Conditions : 4 jours consécutifs
		CLASSE D'ENVIRONNEMENT	Montant : <b>46 € - 61 € - 80 €</b> 1 aide par année scolaire et par enfant, selon la tranche d'imposition Age maximum : 18 ans dans l'année civile (ou 25 ans si handicap) Conditions : 3 jours consécutifs 2 versements possibles dans l'année civile si l'enfant a effectué 2 classes d'environnement lors de 2 années scolaires diff.
		SEJOUR LINGUISTIQUE	Montant : <b>46 € - 61 € - 80 €</b> Par an et par enfant, selon la tranche d'imposition Age maximum : 20 ans (ou 25 ans si handicap) Conditions : 3 jours consécutifs
		ACCUEIL DE LOISIRS	Montant : <b>35 € - 45 € - 55 €</b> Par an et par enfant, selon la tranche d'imposition Age maximum : 18 ans dans l'année civile (ou 25 ans si handicap) Conditions : 4 jours consécutifs ou non
		STAGE MONITEUR OU ANIMATEUR	Montant : <b>105 €</b> par enfant Age maximum : 25 ans dans l'année civile 2 versements possibles dans l'année civile si l'enfant a effectué un stage en 2 sessions (théorique et approfondissement) <b>Cumulable avec une réduction de - 25 % sur des formations Bafa (jeunes de 17 révolus à 20 ans) en partenariat a</b>
		PERMIS DE CONDUIRE ENFANT (à charge)	Montant : <b>150 €</b> Pour tout premier permis terrestre de l'enfant Prestation ouverte pour le ou les enfant(s) à charge des agents dont la ligne 14 de l'avis d'imposition N-1 = 0
F A M I L L E	AIDE FAMILIALE	Montant : <b>200 €</b> par an et par agent (pour l'agent, son conjoint ou enfants à charge)	
	MARIAGE / PACS DE L'AGENT	Montant : <b>230 €</b> par agent	
	DEMEMAGEMENT	Mutation, premier contrat d'un an dans la collectivité, détachement, changement de situation familiale Montant : <b>200 €</b> par agent <b>Cumulable: - avec la réduction de -10 % auprès de la GMF pour tout premier contrat d'assurance habitation - avec des chèques Equipement de la maison ( Castorma, Darty, Kiloutou)</b>	
	PERMIS DE CONDUIRE	Montant : <b>150 €</b> Pour tout premier permis terrestre du bénéficiaire Prestation ouverte à tous les agents dont la ligne 14 de l'avis d'imposition = 0	
H	ENFANT HANDICAPE Taux d'invalidité > 80%	Montant : <b>600 €</b> par enfant Sans limitation d'âge dès lors que l'enfant reste à la charge de l'agent	
	ENFANT HANDICAPE Taux invalidité 50 à 79%	Montant : <b>230 €</b> par enfant Jusqu'aux 26 ans de l'enfant	

A N D I C A P	MAINTIEN DES PERSONNES A DOMICILE	
	HANDICAPE TIERCE PERSONNE	Montant : <b>215 €</b> (pour l'agent, son conjoint ou enfants à charge)
	AVANCE POUR ACHAT DE MATERIEL HANDICAPE	Montant maximum : <b>4 000 €</b> Durée maximale de remboursement : 4 ans sans intérêt ni frais de dossier (pour l'agent, son conjoint ou enfants à charge)
T R A V A I L	DEPART A LA RETRAITE	Montant : <b>170 €</b> pour une durée minimum de 5 ans de service <b>+ 10 € par année supplémentaire</b> , par agent
	MEDAILLES	ARGENT (20 ans) : <b>170 €</b> par agent
		VERMEIL (30 ans) : <b>185 €</b> par agent
		OR (35 ans) : <b>245 €</b> par agent
DU COURAGE (acte de bravoure) : <b>100 €</b> par agent		

### Solidarité au quotidien

D E C E S	DECES DE L'AGENT	Montant : <b>1 000 €</b>	
	DECES DE L'ENFANT A CHARGE, DU CONJOINT OU ASCENDANT	Montant : <b>820 €</b> Condition pour l'ascendant : avoir vécu sous le toit de l'agent et avoir perçu l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes)	
M O M E N T S  D I F F I C I L E S	S E C O U R S	CATASTROPHE NATURELLE	Montant : <b>600 €</b>
		AIDE SOCIALE AU LOGEMENT	<b>Accès au logement</b> <b>Maintien dans le logement</b> Jusqu'à <b>610 €</b> maximum sous conditions de ressources et sur préconisation d'un travailleur social
		PRECARITE ENERGETIQUE	<b>Dépenses annuelles d'énergie domestique (gaz, électricité, fuel, charbon, bois...) &gt; 10 % des revenus annuels</b> <b>100 €</b> pour les bénéficiaires locataires dont la ligne 14 de l'avis d'imposition = 0 Aide versée au maximum tous les 2 ans.

E C O U T E S	SECOURS EXCEPTIONNEL	Evènement exceptionnel et imprévisible Jusqu'à <b>610 €</b> selon les dossiers Soumis à condition de ressources (calcul basé sur le reste à vivre) <b>Aide mobilisable autant de fois que nécessaire selon les motifs. Une intervention par motif.</b>
	INFORMATION JURIDIQUE	<b>Service gratuit</b> d'ordre juridique (droit de la famille, du travail, du logement, de la consommation...)
	ECOUTE SOCIALE	<b>Service gratuit</b> d'écoute sociale (d'ordre social, familial, de santé...)
	INTERVENANTE SOCIALE CNAS	<b>Actions collectives</b> autour du budget familial + simulation sur l'espace personnel <b>Accompagnement</b> proposé pour les secours exceptionnels

## Prêts

Ouverts à tous et cumulables entre eux dans la limite des 33 % d'endettement

P R Ê T S  A F F E C T E S	PRÊT DEPANNAGE	Montant : <b>2 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe : 1,01 %</b>  <i>Dépenses prévues ou imprévues : achat de biens d'équipement, frais entraînés par un évènement familial, factures impayées</i>
	PRÊT SOCIAL	Montant maximum : <b>2 500 €</b> Durée maximale : 42 mois <b>TAEG fixe : 0,5 %</b> Soumis à condition de ressources (tranche d'imposition inférieure à 3 000 €)
	PRÊT ETUDES SUPERIEURES	Montant maximum : <b>4 000 €</b> Durée maximale : 42 mois <b>TAEG fixe 1.01 %</b>
	PRÊT SANTE	Montant : <b>2 000 €</b> (prothèses et lunetterie) Durée maximale : 24 mois <b>TAEG fixe 1.01 %</b>
	PRÊT DEPART A LA RETRAITE OU CESSATION ANTICIPEE D'ACTIVITE	Montant : <b>3 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe 1.01 %</b>
	PRÊT CATASTROPHE NATURELLE	Montant maximum : <b>3 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe : 1,01 %</b>
	PRÊT AIDE A L'INSTALLATION ET DEMENAGEMENT	Montant : <b>3 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe 1.01 %</b>
	PRÊT JEUNE MENAGES	Montant : <b>3 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe 1.01 %</b>

	PRÊT ADOPTION	Montant : <b>3 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe 1.01 %</b>
	PRÊT VEHICULES	Montant maximum : <b>5 000 €</b> Durée maximale : 36 mois <b>TAEG fixe : 1,01 %</b>
	PRÊT VEHICULES ET ACCESSOIRES DITS DE LOISIRS	Montant maximum : <b>3 000 €</b> Durée maximale : 30 mois <b>TAEG fixe : 3,04 %</b>
	PRÊT VACANCES	Montant maximum : <b>600 €</b> Durée maximale : 10 mois <b>TAEG fixe : 1,01 %</b> Soumis à condition de ressources (tranche d'imposition inférieure à 3 000 €)
	Prêt REDUCTO Rachat de crédits à la consommation	En partenariat avec le Crédit Municipal de Bordeaux <b>Prise en charge des frais de dossier</b>
L O G E M E N T	PRÊT AMELIORATION DE L'HABITAT (en partenariat avec la Banque Française Mutualiste)	Montant maximum : <b>7 500 €</b> Durée maximale : 78 mois <b>TAEG fixe : 1,16 % selon la durée de remboursement</b> (Taux débiteur fixe 1 % + Frais de dossier 0,5 %) Échéance mensuelle : 99,35 € Montant total dû : 7 786,80 €
	PRÊT ACCOMPAGNEMENT A L'ACCESSION ET L'EXTENSION DE L'HABITAT (en partenariat avec la Banque Française Mutualiste)	Montant maximum : <b>10 000 €</b> Durée maximale : 96 mois <b>TAEG fixe : 1,26 % selon la durée de remboursement</b> (Taux débiteur fixe 1 % + Frais de dossier 1 %) Échéance mensuelle : 108,43 € Montant total dû : 10 509,28 €

### Culture - Loisirs - Vacances

C H E Q U E S	CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (tickets CESU)	Montant maximum : <b>1 430 €</b> par an et par agent <b>Bonification : - 20 % soit 1 040 € maxi payé par l'agent</b> Possibilité de commander en ligne (dématérialisation de tickets)
	CHEQUE LIRE, CHEQUE DISQUE	Montant maximum : <b>120 €</b> par an et par agent <b>Bonification : - 25 % soit 90 € payé par l'agent</b> Possibilité de commander en ligne
	CHEQUE CULTURE	Montant maximum : <b>140 €</b> par an et par agent <b>Bonification : - 25 % soit 105 € maxi payé par l'agent</b> Possibilité de commander en ligne
	COUPON SPORT	Montant maximum : <b>250 €</b> par an et par agent ( <b>300 €</b> pour les agents ayant au moins 3 enfants) <b>Bonification : - 20 % soit 160 € maxi payé par l'agent</b> Possibilité de commander en ligne

	<b>CHEQUE SPORT ET BIEN - ETRE</b> (Réseau ACTOBI)	Quantité maximum : <b>120 €</b> soit 20 chèques / an/ agent <b>Réduction CNAS : - 33 % soit 80 € payé par l'agent</b> Possibilité de commander en ligne
<b>B I L L E T E R I E</b>	<b>CINEMAS</b>	<b>1 billet par membre de la famille</b> par mois à <b>4 €</b> l'unité, enfant jusqu'à 18 ans Doublement en juin et décembre 1 agent seul = 2 billets Possibilité de commander en ligne Réseau Meyclub
	<b>SPECTACLES</b>	<b>5 billets par agent et par évènement sans limitation par an</b> <b>Spectacles</b> (concerts, festivals, salon...) <b>réduction de - 7 € sur tarif préférentiel</b> Possibilité de commander en ligne
	<b>PARCS ET MUSEES</b>	<b>7 billets par agent et par évènement sans limitation par an</b> <b>Parcs et musées : réduction de - 4 € sur tarif préférentiel</b> Possibilité de commander en ligne  <b>+ Ventes promotionnelles saisonnières</b>
	<b>PARCS avec HEBERGEMENT</b>	<b>réduction de - 15 % sur tarif préférentiel</b>
	<b>FORFAITS de SKI</b> (Partenariat avec Meyclub)	<b>réduction jusqu'à - 40 %</b>
<b>V A C A N C E S</b>	<b>PLAN EPARGNE CHEQUES VACANCES 1</b>	Montant : <b>200 € d'épargne</b> Durée au choix : 5 - 8 ou 10 mois <b>Tranche 1 : + 45 % de bonification (+ 90 €)</b>
	<b>PLAN EPARGNE CHEQUES VACANCES 2</b>	Montant : <b>400 € d'épargne</b> Durée au choix : 5 - 8 ou 10 mois - <b>Tranche 1 : + 32,5 % de bonification (+ 130 €)</b> - <b>Tranche 2 : + 20 % de bonification (+ 80 €)</b> - <b>Tranche 3 : + 15 % de bonification (+ 60 €)</b>  <b>Possibilité d'ouvrir 2 PECV sur une même année civile</b> Par an et par agent, selon les tranches d'imposition Possibilité de commander en ligne
	<b>SEJOUR VACANCES</b>	Montant : <b>80 €</b> Par an et par bénéficiaire pour la tranche d'imposition <1000 Conditions : 4 jours consécutifs
	<b>CARTE PECHE</b>	Participation de <b>4 à 20 €</b> sur le coût de chaque carte (Minimum d'achat de 30 €)
	<b>PERMIS CHASSE</b>	Participation de <b>20 €</b> sur le permis du bénéficiaire et de son conjoint
	<b>COFFRETS CADEAUX</b>	<b>Wonderbox : - 16 % de réduction</b> <b>Britannybox : - 12 % de réduction</b>



A V A N T A G E S	OFFRES LOCALES	<b>Annuaire national de partenaires Culturels, Loisirs, Sportifs et Bien-être</b> (évolution quotidienne de l'offre) <b>- 10 % minimum de réduction</b> sur présentation de la carte CNAS à l'entrée
	PARTENAIRES SEJOURS ET VOYAGES	<b>Jusqu'à 50 % de réduction</b> sur plus de <b>50 partenaires</b> (Go Voyages, FRAM, Cap au Sud, Maeva, Pierre et Vacances, Thomas Cook, Belambra, Homair, Campéole, UCPA, Fran Découverte...) <b>Promotions diverses et occasionnelles jusqu'à - 76 %</b> <b>Offre Solidarité</b> pour les non-imposables ou Impôt<1000 : <b>jusqu'à - 60 %</b>
	ABONNEMENTS MAGAZINES	Plus de <b>190 titres</b> à prix réduits (loisirs, TV, jeunesse, actualités...) Possibilité de commander en ligne
	CHEQUES REDUCTIONS MULTI ET MONO ENSEIGNES	Jusqu'à <b>- 16 % de réduction</b> ( la Redoute, Aubert, Kiloutou, Ludendo, Go sport, Camaieu, Nocibé, Castorama, Kiabi, Total, C&A, Gémo, Auchan Géan Casa, Darty, Yves Rocher...) Possibilité de commander en ligne
	ASSURANCES	<b>Auto : - 20 %</b> sur tout premier contrat Auto à la GMF (1ère année) + 50 € offerts la 2ème année <b>Logement : - 10 %</b> sur tout premier contrat habitation (1ère année) et <b>- 20 %</b> pour les personnes de moins de 30 ans sur tout contrat habitation (GMF)
	ACHAT DE VEHICULES NEUF ou OCCASION	<b>Achat de voitures neuves :</b> Jusqu'à <b>- 30 %</b> de remise, garantie constructeur de 2 à 7 ans suivant marque <b>Achat de voitures d'occasion :</b> de 6 à 18 mois, tarifs négociés.
LOCATION DE VOITURES	<b>Location de véhicules utilitaires et de tourisme</b> (Europcar) jusqu'à <b>- 25 % de remise</b>	

\* prestation imposable